

Séance du Conseil d'Administration en date du 2 JUILLET 2026

Délibération n° 2026-24- Participation à la fondation « Fondation INSA »

Le conseil d'administration de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France s'étant réuni le 2 juillet 2026 en salle du conseil du bâtiment Claudin Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Rodolphe DELAUNAY, président du conseil ;

Le quorum étant atteint ;

Vu le Code de l'éducation, article L.719-13 ;

Vu la Loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat ;

Le conseil d'administration se prononce sur la participation de l'INSA Hauts-de-France à la fondation partenariale "Fondation INSA" en qualité de membre fondateur.

La dotation annuelle de l'INSA HdF est de 30 000 euros pour la durée du programme annuel de la fondation.

Nombre de votants : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président du Conseil

Rodolphe DELAUNAY

